

SOMMATION

Conformément à l'art. 126 al. 3 CDPJ, le Juge de paix d'Aigle rend publique l'ouverture de la succession de **Michel Marcel BOUCHEZ, fils de Marcel Bouchez et de Marie Antoinette Bouchez née Gourmand, divorcé, de nationalité française, né le 13 août 1937, de son vivant domicilié Chemin des Dents-du-Midi 46, 1860 Aigle, décédé le 16 juin 2023.**

Tous ceux qui se prétendraient habiles à succéder sont invités à faire leur déclaration d'héritier auprès du Juge de paix soussigné, dans le délai d'une année dès aujourd'hui, en fournissant les preuves de leur qualité de successible.

Ainsi fait à Aigle le 22 août 2023.

La juge de paix :


Ines ESTEVE



La greffière :


Sandrine DESPONDS